

Traduction de courtoisie

Petition 2022/23

Alphonse Charles Wright
GARDE DES SCEAUX, MINISTRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME
Rue KA 003 – Almamya Commune de Kaloum
BP 564 Conakry
Guinea

DÉNONCEZ LES VIOLS ET LES VIOLENCES SEXUELLES EN GUINÉE

Monsieur le Président,

En 2021, le nombre cumulé de viols traités par l'Office de protection du genre, de l'enfant et des mœurs (Oprogem) et la Brigade spéciale de protection des personnes vulnérables (BSPPV) a dépassé 500 cas. La même année, le service de médecine légale du Centre hospitalier universitaire (CHU) Ignace Deen à Conakry a reçu 638 victimes de viol.

La fin de l'année 2021 a été marquée par la médiatisation d'une succession de viols dont celui de M'mah Sylla, opérée sept fois suite à plusieurs viols, avant qu'elle ne décède en novembre 2021.

Très souvent, les victimes de viol, déjà très éprouvées, ne bénéficient pas d'une prise en charge médicale effective. Elles peinent à accéder à des soins médicaux adéquats et à un soutien psychologique.

L'accès à la justice en Guinée demeure incertain, long et difficile pour de nombreuses victimes.

Par ailleurs, les victimes de viol sont peu protégées face à la stigmatisation sociale. Les terribles violences sexuelles qui leur ont été infligées sont exacerbées par le jugement de la société.

Il est temps que la honte change de camp.

C'est pourquoi je vous exhorte à :

- briser le silence autour des viols en Guinée et à appliquer la loi pour garantir la justice aux victimes.
- redoubler d'efforts en termes d'information, de prévention et d'accès aux soins et à la justice conformément aux obligations du pays relatives au droit international et régional en matière de droits humains.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mon profond respect.

Nom, prénom

Adresse

Signature